

\$1,124,000,000, soit une augmentation de plus de 30 p. 100 depuis 1935. Nous progressons.

Comparons maintenant les revenus nationaux indiqués à la page 110 du rapport. Il y a ici un problème que je désire exposer au comité. En 1936, notre revenu national s'élevait à \$4,062,000,000. Le niveau des prix est cependant tombé à 80, ce qui fait qu'un revenu de \$4,062,000,000, étant donné le niveau actuel des prix, donne un pouvoir d'achat égal à celui que donnait en 1926 le revenu national de \$4,930,000,000. On peut donc dire qu'en réalité notre revenu national, traduit en pouvoir d'achat, est plus élevé aujourd'hui qu'en 1926. Puisqu'il en est ainsi, le comité peut-il me dire comment il se fait que nous ne sommes pas aujourd'hui aussi prospères que nous l'étions alors? J'ai une réponse à cette question, et je la crois juste: C'est parce que nous arrachons trop d'argent au peuple canadien en impôts, que notre taux d'impôt est trop élevé pour notre capacité et que cela pèse si lourdement sur l'industrie qu'à moins de le réduire par un moyen quelconque nous ne pouvons espérer progresser comme nous devrions le faire.

Je citerai un ou deux exemples notoires où l'opinion fut sensiblement la même que celle-ci. Voyez Henry Ford. Il est l'industriel américain le plus en vue qui ait reconnu que la meilleure initiative à prendre parfois est de se lancer hardiment, de risquer un déficit, d'abaisser les prix au point où tout profit disparaît et de compter sur un plus gros volume de ventes pour rétablir l'équilibre.

L'autre exemple est celui de l'American Telephone and Telegraph Company, la compagnie canadienne de téléphone Bell en ce pays. Ils ont prolongé leurs lignes, pénétré dans un territoire inexploité, et augmenté par la suite les services fournis en abaissant les taux, ce qui leur a permis de donner un service remarquablement efficace à un prix raisonnable. Au point de vue politique, le programme que je préconise fut toujours celui de Gladstone,—compter sur une expansion du commerce, des échanges internationaux,—et j'invite le Gouvernement et le ministre du Travail (l'hon. M. Rogers), ainsi que le ministre des Finances (l'hon. M. Dunning) s'il était à son siège, à faire appel à tout leur courage et à agir résolument. Que les plus hauts niveaux de la taxe de vente soient abaissés de 3 p. 100. Que l'ancienne taxe d'accise disparaisse, impôt douanier, en somme, qui va déguisé sous un nom d'emprunt ce qui est bien ce qu'il y a de plus méprisable dans notre économie politique. Puis faisant un pas de plus, que ces barrières tarifaires incroyables soient abaissées à la première occasion, et l'occasion s'en présentera, à mon sens, lors de l'adoption du prochain budget. Avec un tel point de

départ, la confiance et le courage nous reviendront, car nous saurons être dans la bonne voie et suivre une méthode rationnelle. Alors le Canada deviendra prospère parce qu'il possède les bras et l'outillage qui permettent de produire pourvu que l'occasion en soit donnée.

M. GORDON GRAYDON (Peel): Monsieur le président, en prenant la parole sur la question du chômage et de la détresse des campagnes, j'affirmerai qu'à bien envisager les problèmes que pose ce double état de choses nous nous rendons compte de son importance primordiale pour le Canada tout entier. Je crois que la grande majorité des citoyens du pays sont d'avis que ces deux problèmes se rattachant aux fondements même de notre agriculture et de notre industrie, devraient avoir la priorité sur tous les autres que la Chambre peut avoir à examiner. Rien moins qu'un plan bien établi, un effort soutenu et une action concertée, non seulement de la part du Gouvernement, mais aussi par la population du pays tout entier, de concert avec le Gouvernement, ne nous permettra de faire un pas dans la voie d'une solution à ces problèmes qu'il nous faut envisager.

Les membres de ce comité se rappelleront le jour où en 1936 fut instituée dans cette chambre la Commission nationale du placement. Quels qu'aient pu en être les motifs, le Gouvernement s'est déchargé sur la commission de ses responsabilités. Que la commission ait eu un caractère consultatif ou qu'elle ait eu en plus des pouvoirs administratifs, le public, à tort ou à raison, eut l'impression et nourrit l'espoir que l'occasion se présentait ainsi de trouver une solution au problème du chômage, grâce aux efforts réunis de cette commission et du Gouvernement lui-même. Il avait l'impression qu'il se découvrirait peut-être quelque remède susceptible d'enrayer ce cancer qui rongé notre organisme politique et économique.

En qualité de nouveau membre de la Chambre, j'ai été très frappé des possibilités de la commission, lors de son établissement. Ainsi que mes collègues de l'opposition, j'étais disposé à accorder à la commission le temps de faire ses preuves, mais nous comprenions tous que, dans toute entreprise collective, c'est le Gouvernement qui est responsable au premier titre, et il doit l'être encore.

Les statistiques, cela va de soi, fournissent un point de départ très utile pour s'attaquer au problème, mais n'en constituent pas la solution. C'est une base trop étriquée, et nous attendons encore des résultats satisfaisants de la commission nommée par le cabinet.